

Commune d'Oradour
Compte rendu conseil municipal
08 septembre 2021

Absente excusée : Nadine Echaroux

Olivier Baillargeau a démissionné, le conseil municipal est désormais composé de 10 conseillers.

1. Défense incendie

- A Chantereine, bêche ou forage ?

Denise Sylvestre vendrait un bout de terrain près du lavoir pour installer une réserve incendie.

Le forage est toutefois la proposition que nous souhaitons retenir, plus esthétique. Thierry Sylvestre propose de tester le débit en creusant un trou avec un tractopelle (profondeur 3.80m). Les pompiers pourraient alors vérifier le débit d'eau qui doit être au minimum de 60m³/h. L'eau aspirée serait rejetée dans le cours d'eau. A titre d'exemple, le forage de Thierry Sylvestre à Chantereine est de 2.20 m de profondeur.

- A Germeville, un forage s'avèrerait impossible. D'après le sourcier, il serait trop près de la route.

Installation d'une réserve incendie : l'espace que nous avons envisagé, la petite place des cerisiers sur la route d'Aigre n'est pas assez grande, il faut laisser 1 m tout autour de la bêche, notamment pour laisser un passage des propriétaires voisins afin qu'ils puissent accéder à leurs murs.

Autres possibilités : achat du terrain de feu Mme Coquaz, à côté du ruisseau de la Citerne ou du terrain de M Peuriaud. Bernard Clément se renseigne auprès des héritiers.

- Point de pompage à Germeville, aux petites pelles. Le SMBACAB a effectué des relevés : à 3 m des Pelles, hauteur d'eau 1.30 m à 2.30 m. Il faut compter un minimum de 80 cm au-dessus du niveau du pompage. En attente du devis.



2. Convention de passage ENEDIS sur des chemins à Oradour pour les éoliennes de Saint-Fraigne.

Afin d'enterrer la ligne haute tension, au départ de Saint-Fraigne vers Aigre, il nous faut prendre une délibération autorisant le Maire à signer la convention de passage sur ces chemins : l'un au-dessus du Coudret, l'autre le chemin de la passerelle en bas du Coudret, dans les tourbes des marais.

Le conseil s'inquiète à l'idée d'effectuer des travaux sur ce chemin : risque de mouvance, difficulté pour reconstruire un chemin stable. La délibération est mise en attente : prévoir un rendez-vous avec ENEDIS pour étudier l'emplacement des passages de câbles et la réfection des 2 chemins.

3. Présentation du site Internet de la commune d'Oradour par Pascal Bertrand

Ce site hébergé par la Communauté de communes Cœur de Charente présente la même arborescence, il est en cours d'élaboration.

- Accueil : bandeau défilant avec des photos. Ce bandeau évoluera avec l'ajout d'actualités.

A gauche, liste de raccourcis

Différentes rubriques sont proposées :

- Infos mairie : courriers adressés aux administrés
- Démarches administratives : lien vers le Service Public
- Travaux sur la commune
- Transports scolaires : lien vers le site de la Nouvelle Aquitaine
- Météo : lien vers le site meteo.fr
- Bulletins communaux
- Patrimoine : lavoirs, église, château de Germeville, monument des époux Normand, grosse pierre
- Elections
- Histoire

Au fur et à mesure, d'autres rubriques pourront être ajoutées. Proposition : les anciens maires

Il est décidé que Caroline Desvars, responsable communication de la CDC, active la mise en ligne du site. Aux conseillers de le regarder, l'étudier, proposer des améliorations. La base de données photographiques sera mise à disposition de Pascal Bertrand pour qu'il alimente le site. Il est bien noté que ce site est évolutif et non figé.

4. Délibérations modificatives

Augmentation du budget :

- SILFA : l'augmentation de l'adhésion est supérieure au montant budgétisé qui est de 350€. Rappel adhésion 2020 : 332.41€. Il faut donc augmenter de 13.29€ puisque adhésion 2021 : 363.19€
- ATD 16 : le coût des sauvegardes n'avait pas été prévu (744€) et le coût de la maintenance passe en compte 65548 (600€).

5. Location du logement communal, 26 route du Dop à Chillé.

Depuis plusieurs années, le loyer mensuel est de 348€ et 20€ de charges. Il est décidé à l'unanimité d'augmenter le loyer à 350€ et 20 € de charges, soit 370€.

Des travaux ont été effectuées avant l'entrée du nouveau locataire, Kevin Vallant : réparations suite au dégât des eaux (plancher, escalier, placo mur et plafond), peintures.

6. Campagne de stérilisation des chats à Chillé

Les chats errants se sont reproduits à Chillé. En partenariat avec la SPA qui ne peut accueillir ces chats faute de place, Dominique Seguin est famille d'accueil pour 12 chats adoptables via le site de la SPA. La SPA prend en charge les frais vétérinaires, l'identification, la vaccination et la stérilisation de ces 12 chats. Mais, outre ces 12 chats, une quinzaine de jeunes chats a rejoint l'équipe.

La commune a d'ores et déjà pris en charge financièrement 4 stérilisations. C'est Dominique Seguin qui gère le transport. Un tarif préférentiel est appliqué pour les collectivités : 50€/femelle et 75€/mâle, la fourrière prend en charge l'autre moitié.

D'autres stérilisations sont à prévoir. Pascal Bertrand se charge d'attraper et d'emmener les chats au cabinet vétérinaire d'Aigre.

7. PLUI

Dans un premier temps, ont été choisies les parcelles constructibles à Germeville et à Chillé.

Ce jour, nous devons déterminer des secteurs paysagers (parcelles et haies) du patrimoine à conserver.

La zone naturelle ? Comment est-elle définie ? Sur le plan, elle est composée de bois et de parcelles agricoles. Le conseil municipal ne souhaite pas inclure les terres cultivées dans cette zone naturelle.

8. Informations diverses

- Barrières de police ou barrières Vauban



Les barrières utilisées lors du dernier Tour de France sont mises en vente au prix de 35.90€ au lieu de 99€. Il est décidé que la commune d'Oradour en acquiert 10 et la commune de Mons autant.

- Travaux sur la route D67, route d'Aigre à Germeville

Les eaux de pluie stagnent devant chez Bernard Clément. L'ADA préconise la pose de caniveaux avec un avaloir sur 15 m (travaux en régie par les agents communaux). Devant chez M Boucardeau, la chaussée s'affaisse. L'ADA

préconise la pose d'un avaloir, d'une grille et d'un tuyau et la réfection du trottoir (devis de Bernard TP :4900€.
Des devis supplémentaires ont été faits si les travaux effectués s'avéraient insuffisants : 2800€ et 2400€)

- Places des villages

Leur donne-t-on un nom ? La place de l'an II à Chillé (linteau de porte), la place de la croix neuve à Chillé, la place de la bascule à Germeville...Quels avantages ? Aucune démarche administrative ne serait nécessaire puisqu'aucun adressage. Une commande de plaques nominatives serait à faire.

- Aménagement de la place des pelles à Germeville.

Des habitants y jouent régulièrement à la pétanque. Il est proposé de délimiter ce terrain avec des barrières en bois, démontables (notamment pour l'accès des pompiers). Elles seraient fabriquées par les agents communaux avec des matériaux de récupération (Joubert). Cf l'exemple devant la mairie.

Le terrain fait 15m x 4m ; soit 15 barrières de 2m avec des intervalles de 1.50m.

Attention, l'emplacement ainsi clôturé s'enherbera puisque plus de passage de voitures. Un parking à droite du chemin serait à disposition. Unanimité

- Aménagement derrière la mairie

Remplacer le tivolì par un préau en dur permettrait de sécuriser la structure et de limiter les temps de montage et de démontage. Des piliers en pierres, un toit en tuiles, des stores. Le tivolì mesure 16m x 7.42m soit 120m², 2.40m de hauteur aux côtés. Faire des devis.

- Cérémonie en hommage aux époux Normand le dimanche 3 octobre à 11h. Avec M Bouny, président des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, Corinne Baillargeau organise la cérémonie. Elle va contacter le collège pour convier les élèves à une lecture.

- Destruction de la maison rue de Coudret à Chillé : aménagement d'un parking pour les riverains et d'un espace pour les containers

La facture est plus élevée que le devis, augmentation due aux travaux de coffrage supplémentaires.

- Nettoyage du fossé au Coudret.

Le fossé empli de terre suite à la crue de janvier 2021 sera nettoyé par l'entreprise Jeune, en accord avec le SMABACAB (devis 294€). Le ruisseau est lui aussi embourbé, le SMABACAB doit le nettoyer.

Il est à déplorer le dépôt sauvage de chaises cassées et de polystyrène au bout du chemin.

- Carrière à Oradour

Divers matériaux y ont été déposés après la démolition de la maison à Chillé (gravats, vestige caravane...) : A trier

